

Ecole élémentaire J-Y Cousteau
74 rue Firmin Petit
86580 Vouneuil sous Biard
05 49 60 44 64

Compte rendu du Conseil d'école **du jeudi 3 avril 2014.**

Présents :

- Représentants de la Mairie : Mme Faucher, Mr Ecale.
- Mme Lapinte : Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN).
- Représentants des parents d'élèves : Mme Faye, Mme Cousin, Mme Dupuis, Mme Brissonnet, Mr Auger.
- Enseignantes : Mme André, Mme Divet, Mme Durand, Mme Fayollat, Mme Guillaud, Mme Jaulin, Mme Lescanne, Mme Savelli.
- Excusés : Mr l'Inspecteur de l'éducation nationale, Mme Amirault, Mme Burlot, Mme Toutant, Mr Thomas.

Ouverture du Conseil d'école à 18h30.

L'ordre du jour a abordé les différents points suivants :

Mme Durand, directrice de l'école élémentaire présente la nouvelle assistante de vie scolaire recrutée par l'inspection académique et mise à disposition de l'école élémentaire.

Ses missions sont les suivantes : aide à la direction, aide en classe de CP et CE1 les matins, sur toutes les classes l'après midi, aide aux APC (activités pédagogiques complémentaires) et notamment à la rédaction du journal de l'école.

1. Point sur l'avancée des travaux d'agrandissement.

Les travaux avancent au rythme prévu initialement. Ils génèrent par ailleurs, des nuisances dont l'impact n'avait pas été réalisé : vibrations dues au compacteur et au marteau piqueur, qui rendent les temps de classe et de récréation compliqués.

Une vérification des huisseries est prévue pour limiter les vibrations des vitres.

Une demande de rideaux ignifugés a été faite, afin de « cacher » la vue des travaux dans les classes, et permettre ensuite l'utilisation des vidéoprojecteurs. Un devis va être effectué en ce sens.

Une concertation entre l'équipe enseignante et le chef des travaux est prévue afin de permettre aux enfants d'effectuer un travail sur l'avancée du chantier : photos, interview, reportage sur les différents métiers,...

2. Nouvelle organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2014.

Lors de l'année 2014-2015, une réforme concernant les rythmes scolaires aura lieu. Cette réforme aura pour effet de supprimer les mercredis libérés et d'alléger la semaine des élèves d'une heure.

L'équipe pédagogique a proposé d'enlever une heure à la journée du vendredi tout en conservant les horaires habituels pour le restant de la semaine. Les élèves termineraient donc leur journée du vendredi à 15h15.

Cette décision a été prise en fonction des moments de pique d'attention des élèves mais aussi en lien avec la municipalité et avec la volonté de proposer une organisation homogène des deux groupes scolaires (le groupe scolaire Camille Desmoulins a en effet aussi opté pour cette organisation).

Suite à cette décision, Madame FAUCHER et Monsieur ECALE ont annoncé que les ressources humaines du personnel de mairie seraient complétées et qu'ils allaient rencontrer des associations afin de mettre en place des activités sur cette heure qui appartiendra au temps périscolaire. Une fois ces rencontres effectuées, un projet éducatif territorial (PEDT) sera mis en place à partir d'une collaboration forte entre les équipes pédagogiques et la municipalité.

Les horaires seront donc :

- lundi, mardi et jeudi : 8h45-12h00 et 14h00-16h15.
- Mercredi : 8h45-11h45.
- Vendredi : 8h45-12h00 et 14h00-15h15.

3. Budget municipal.

Le budget municipal alloué à l'école, a été voté en anticipation des élections municipales, dès la fin du mois de février, afin de permettre une utilisation de celui-ci le plus tôt possible. **Il est donc de 24 061 €**

- Fournitures et manuels : 9 094 €
- Matériel divers : 1 039 €
- Transports : 7924 €
 1. sorties pédagogiques : 1750 €
 2. activités municipalisées grand Poitiers : 3780 €
 3. gymnase Colette Besson : 2394 €
- Coopérative scolaire : 250€
- Matériel informatique : 4 500 €
- Mobilier : 1 109 €
- Matériel autre (lecteur cd) : 145€

4. Divers.

- Mr Ecale annonce qu'il ne fera plus partie de la commission des affaires scolaires de la Mairie, après 6 ans de bons et loyaux services. auprès des plus petits, il se consacrera à la jeunesse.
- La course des p'tits fondus aura lieu le vendredi 20 juin. Les entraînements débiteront dès le retour des vacances de printemps.
- La fête de l'école aura lieu le samedi 28 juin, au sein de l'école, car la salle R2B, initialement évoquée, ne présente pas toutes les commodités matérielles pour l'organisation du repas et de la kermesse. L'association des parents a donc préféré rester sur le site de l'école pour organiser la fête.
- Collège de rattachement : C'est bien toujours le collège Henri IV de Poitiers. Les dérogations sauf pour raison de fratrie ne sont pas autorisées depuis 3 ans. Un souci de transport est soulevé car 2 bus quotidiens desservent le collège Rabelais et un seul le collège Henri IV alors qu'il s'agit du collège de rattachement. Madame Faucher fait savoir que c'est une des préoccupations de la mairie.
- Une famille a adressé un courrier au conseil d'école pour soulever un problème concernant leur enfant. La famille a été reçue par l'enseignante et la directrice. La directrice rappelle que les questions pédagogiques ne relèvent pas de la compétence du conseil d'école. Si des familles rencontrent des difficultés ou ont des incompréhensions concernant le fonctionnement, il est nécessaire de prendre contact avec l'enseignante pour en discuter, le dialogue permet souvent de lever les incompréhensions.

Clôture du conseil d'école à 19h30.